

INDÉPENDANCE OU CORPORATISME...

S'exprimant au Congrès Confédéral C.G.T. (décembre 1995), Louis VIANNET déclare:

«La force avec laquelle nous avons réaffirmé notre volonté d'adhérer à la Confédération Européenne des Syndicats prend en compte précisément ces réalités nouvelles (...). Évidemment, nous sommes conscients encore des difficultés qui existent avec les organisations syndicales françaises, c'est-à-dire avec la C.F.D.T. et F.O. (...). Depuis le début de l'année, nous avons connu alternativement des moments de tension - ô combien - avec F.O., des moments de tension avec la C.F.D.T., mais avec toujours une C.G.T. qui tend dans le même sens vers la recherche du rassemblement et de l'unité d'action sans interlocuteur privilégié, mais avec la volonté de rassembler tout le monde (...). Quand on voit la vigueur de la polémique qui existe aujourd'hui entre F.O. et la C.F.D.T., j'en arrive à me demander si le refus de voir la C.G.T. rentrer à la C.E.S. ne reste pas le seul point d'accord entre eux».

La «vigueur de la polémique» se situant, ce qui n'est pas nouveau, sur le terrain de l'indépendance, VIANNET mettant un signe égal entre F.O. et la C.F.D.T., cela signifie clairement qu'il confirme son adhésion à la notion de syndicalisme «*courroie de transmission*». Pour notre part, nous n'en avons pas douté un seul instant.

De son côté, Le Président du C.N.P.F., Jean GANDOIS, attribue (dans «*les Échos*»), la difficulté de conclure positivement des négociations, à la «*situation éclatée*» du syndicalisme.

Déjà, en son temps, Edouard BALLADUR, Premier Ministre, formulait le même regret à une délégation du Bureau Confédéral de la C.G.T.F.O. Pendant le mouvement de décembre 1995, le même BALLADUR renouvelait, à deux reprises, le même constat sur les chaînes de télévisions. On aurait tort de penser qu'il s'agit là d'anecdotes isolées, sans aucune importance. La volonté politique d'intégrer les organisations syndicales, pour les transformer en instruments dociles de la gestion de l'intérêt général, est certes permanente.

Mais il est clair qu'elle se fera de plus en plus pressante tant est impérieuse l'exigence de consensus, indispensable à la réalisation de l'Europe Vaticane, grâce au principe de subsidiarité, dont la logique implacable, fait de chaque «*partie*» composant le «*Tout*» un exécutant docile, inconditionnel, et, de ce «*Tout*», ce qui est la définition même du totalitarisme.

En ce sens, une grande organisation «*syndicale*», «*rassemblée*», associée à l'exécution des décisions gouvernementales, n'est pas une vue de l'esprit, mais bel et bien le processus que tentent de mettre en route les partisans de l'État corporatiste. La C.F.D.T. existe pour cela, la C.G.T. néo-stalinienne se rénove pour la rejoindre; ils ont même trouvé quelques alliés, conscients ou manipulés, dans la C.G.T.F.O.

Mais à ces plans de régression sociale, à ces tentatives totalitaires, il y a un obstacle de taille: la classe ouvrière qui s'est clairement manifestée, dans le mouvement de novembre/décembre 1995, mais aussi au Congrès Confédéral de la C.G.T.F.O.

Une classe ouvrière qui se remet debout, reconstitue son potentiel d'intervention directe; une classe ouvrière qui, par les délégués de ses syndicats, dans un Congrès qui fera date, réaffirme, conforte l'indépendance syndicale et par ce simple fait, bouleverse les plans de tous ceux qui, à droite comme à gauche, ou ailleurs, nous rêvent asservis.

Jo. SALAMERO.

AARON LUSTIGER ENTRE À L'ACADÉMIE FRANÇAISE...

Dans un savant montage, comme, seuls les pieux rédacteurs du *Monde*, savent le faire, l'organe officieux de la Hiérarchie catholique (1) rend compte sur deux pleines pages de la réception à l'Académie Française d'Aaron LUSTIGER, devenu, par la grâce de Dieu, (et de l'Église Catholique) Monseigneur Jean-Marie LUSTIGER.

En entrée en matière, *Le Monde* ne manque pas de souligner que le jeudi 14 mars:

«Hélène Carrère d'Encausse, historienne, spécialiste de la Russie, elle-même d'origine russe, accueillait le Cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, né dans une famille juive polonaise. La voix d'une femme résonnait ainsi en un lieu qui eut fort peu l'occasion d'en entendre, pour faire l'éloge du représentant d'une institution, l'Église catholique, traditionnellement peu ouverte aux femmes. Élu en juin 1995, Mgr Lustiger rappelait quant à lui, l'itinéraire spirituel de son prédécesseur, le Cardinal Albert Decourtray, décédé en juin 1994».

Et toujours selon *Le Monde*, il s'agirait là:

«discrète subversion des traditions, et même d'un triomphe des «minorités»: une femme, la troisième à siéger sous la coupole - après Marguerite Yourcenar et Jacqueline de Romilly - recevait un cardinal, vingtième prélat - de Bossuet et Fénelon à Daniélou et Tisserand - à être reçu dans une institution créée par un autre cardinal (Richelieu, en 1635)».

Conformément à l'usage, il revenait au nouvel élu Aaron LUSTIGER, dans le civil, rebaptisé Jean-Marie à l'occasion de son «baptême», fit l'éloge de son prédécesseur Albert Decourtray et, afin de bien marquer ce qu'il est lui-même.

Un homme de Moyen-âge.

Aaron, pardon Jean-Marie LUSTIGER, cite complaisamment DECOURTRAY:

«Je suis un petit villageois du Nord. Wattignies où je suis né était alors un gros village. (...) Il y a cinquante ans, c'était encore le XVII^{ème}, le XVIII^{ème} siècle. On ne doutait pas au temps de mon enfance, de mon adolescence, de mes études, bref, de ma formation. En ce sens, je suis resté et je reste un homme du Moyen-âge».

Dès le départ, le ton est donné et il a, au moins le mérite de la clarté et de montrer comment l'Église catholique apostolique et romaine sait rester égale à elle-même et utiliser les services des transfuges d'où qu'ils viennent. Quoiqu'il en soit, LUSTIGER ne manque pas de rappeler que DECOURTRAY:

«a aimé Charles Péguy, chantre du peuple français, laïc et chrétien, de son amour si bienveillant et de son goût de la liberté».

Pour ceux, qui, comme moi, se souviennent de l'utilisation faite par la propagande de Vichy de l'illuminé et néanmoins bon «catho» Charles Péguy, on commence à saisir le sens de la démarche d'un évêque catholique «d'origine juive». Notons au passage, que Monseigneur LUSTIGER ne manque pas de mettre en évidence une citation de son prédécesseur:

«Les livres sur la révolte m'ont toujours laissé un peu indifférent dans la mesure où je n'étais pas impliqué». On s'en serait douté!

Enfin, et toujours au sujet de DECOURTRAY, LUSTIGER note, sans qu'apparemment, cela lui pose de problème, que tout comme François Mitterrand:

«... il a traversé les horreurs de la guerre, «sans les avoir connues», comme il le dit, ignorant de l'anéantissement des juifs, que son cœur sera brisé, «épouvanté en les découvrant si tard».

Mais laissons là DECOURTRAY, qui, dans le montage du *Monde*, n'est finalement qu'un faire valoir de la personnalité infiniment plus complexe d'Aaron LUSTIGER.

De ce point de vue, le discours d'Hélène Carrère d'Encausse est plus significatif. Après avoir observé que:

(1) *Le Monde* du 16 mars 96.

«Comparée à l'enfance difficile de fils d'immigré de notre confrère Henri Troyat, dont il fit le récit dans *Aliocha*, la vôtre, Monsieur le Cardinal, fut privilégiée. Mais permettez-moi de m'attarder, un instant encore, sur les grâces étonnantes dont vous fûtes le bénéficiaire. Votre famille était juive, Monsieur le Cardinal, un de vos grands-pères était rabbin en Pologne. Vous n'avez pas été élevé dans la tradition religieuse juive, mais la conscience d'être juif était forte en vous».

Séjour en Allemagne nazie

Notons que parmi les «grâces étonnantes» dont fut bénéficiaire le jeune LUSTIGER qu'il fut reçu en Allemagne dans l'immédiat avant guerre et que, comme lui fait observer Mme Carrère d'Encausse:

«Vos familles d'accueil vous savaient juif. Vous y avez été entouré de discrétion et d'amitié, même si, lors de votre second séjour en 1937, partageant la vie d'un enfant membre de la Hitlerjugend, vous avez été confronté à un discours antisémite virulent, et plus généralement au dévoiement moral de l'enfance par les mouvements de jeunesse nazis»,

et rappelé que:

«votre mère fut arrêtée et mourut à Auschwitz. Votre père, votre sœur et vous-même fûtes condamnés à vous cacher, à errer d'un bout à l'autre de la France, en quête de sécurité».

mais que, «nouvelles grâces étonnantes»: «c'est alors, pourtant, que le Christ s'est emparé de vous»,

mais, que malgré tout: «... en devenant chrétien, vous n'avez jamais cessé, Monsieur le Cardinal, d'être juif»... «Évoquant votre conversion, vous récusez fermement l'idée selon laquelle vous auriez abandonné votre identité juive»,

même si: «pour vos parents, il est signe de rupture avec le judaïsme, donc avec eux et avec vous-même. Et par là, il est inacceptable».

Comme on le voit, les choses ne sont pas simples dans l'itinéraire du jeune juif Aaron LUSTIGER.

Reçu sous le nazisme, pendant l'occupation il fréquente les cathédrales (il est vrai qu'à l'époque, il était plus prudent de fréquenter les cathédrales que les synagogues), pour, finalement se retrouver quasiment collaborateur direct du Pape.

Le peuple élu...

Mais tout n'est pas dit et Mme Hélène Carrère d'Encausse ne manque pas de rappeler au nouvel académicien:

« Le Christ, rappelez-vous, est né à Bethléem, en Judée, et les Rois mages demandaient à tous: où est le roi des juifs? Le Christ n'est pas né là, par hasard, dites-vous; il ne pouvait être né ni chinois, ni enfant de l'Afrique. Le Messie n'est le Messie que parce qu'il vient du peuple élu par Dieu».

Ni Chinois, ni enfant de l'Afrique? Décidément, le racisme est multiforme et l'obscurantisme religieux demeure bien vivace. Voilà qu'on nous ressort la vieille antienne du «peuple élu» qui, rappelons au passage, a servi d'alibi aux anti-sémites de tous poils et coûté la vie à la propre mère du juif converti LUSTIGER.

Mais on ne saurait se définir comme «un homme du Moyen-âge» sans condamner la renaissance et le siècle des lumières.

C'est la faute à Voltaire

Aaron LUSTIGER n'y manque pas, mieux, le «permanent» du parti catholique voit les racines de l'antisémitisme dans la «philosophie des lumières» et Mme Hélène Carrère d'Encausse ne manque pas de le souligner:

«De cette crise et de l'antisémitisme qui en est le signe visible, vous citez de grands représentants: Voltaire, Diderot, Hegel. Évoquant l'antisémitisme voltairien, vous constatez que si, comme Hegel, Voltaire a hérité de la culture chrétienne, il n'est pas pour autant chrétien. L'un et l'autre ont choisi leur raison contre la fidélité à l'enseignement du Christ. Pour tant de philosophes des Lumières, la pure raison rejette la révélation dans le domaine de l'obscurantisme. C'est ce culte de la seule raison, expliquez-vous, qui est au cœur de leur intolérance à l'égard du fait juif dans sa puissance de révélation».

Tout est dit: ce n'est pas Isabelle la catholique qui a jeté les juifs hors d'Espagne et en a fait des convertis de force et a fait des convertis de force des «*marranes*». Ce n'est pas l'Inquisition qui a allumé les bûchers sur lesquels tant de juifs ont péri et qui préfiguraient le «*génocide*», mais: Voltaire, Diderot, Hegel.

Falsificateurs et réactionnaires, tels sont les hommes et femmes du Moyen-Age qui, aujourd'hui, nous proposent de remplacer la République Française par l'Europe Vaticane.

Alexandre HÉBERT.

UN PAYS EN VOIE DE SOUS-DÉVELOPPEMENT...

Un rapport de l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale intitulé «*Exclusion et pauvreté en milieu scolaire*» nous apprend que de plus en plus d'enfants sont victimes de malnutrition due à la dégradation de la situation économique de leurs familles.

Au Lycée St-Martin-de-Boulogne, sur 700 élèves, on dénombre 176 familles touchées par le chômage et 80 au stade du R.M.I. Un collège à Montpellier qui accueille 589 élèves, 82 familles sont au chômage. De même au Lycée Paul Éluard de St-Denis, ou l'on estime à 20% le nombre de familles touchées par le chômage.

Aucune région n'échappe, semble-t-il à cette situation. Toujours, selon ce rapport, quand on évoque les difficultés des élèves, le problème le plus dramatique est celui de leur sous-alimentation:

«Beaucoup de problèmes de santé trouvent leur origine dans un défaut d'alimentation. Les établissements, par leur demi-pension peuvent contribuer à un meilleur équilibre. Or, depuis quelques années, la situation tend à se dégrader très sérieusement. Les difficultés financières se font sentir à travers le retard des paiements de la demi-pension et même les abandons purs et simples en cours d'année. Plus gravement, de plus en plus d'élèves ne sont plus inscrits ou ne s'inscrivent plus à la demi-pension, par crainte de ne pas pouvoir payer le repas. Dans un collège de la Charente, on évalue à 60 le nombre d'élèves qui se sont ainsi interdits eux-mêmes la demi-pension. D'autres collèges citent des chiffres analogues dans la région parisienne».

Certaines familles n'ont même plus les moyens de faire face aux dépenses de santé de leurs enfants. Pour preuve, ce texte de l'Inspection Académique du Val de Marne:

« Les médecins et les infirmières de l'Éducation Nationale sont amenés à assurer le suivi et les soins d'un certain nombre d'élèves pour lesquels les parents ne peuvent faire l'avance de consultation ou d'achat de médicaments. Les infirmières sont de plus en plus amenées à effectuer des soins qui ne sont pas faits au domicile. Dans certains établissements, on compte entre 50 et 70 passages par jour à l'infirmerie».

Pendant ce temps, on déverse des tonnes de lait dans les caniveaux pour cause de quota laitier... au nom de la sacro-sainte Europe!

Pendant ce temps, la tuberculose est en nette progression (9.000 morts par an en France!)

A l'aube du XXI^{ème} siècle, quel avenir pour ces enfants?

L'Europe?

... en voie de sous-développement!

Maithé BOYADJIS.

INTERVENTION DE JEAN-CLAUDE LOEW AU CONGRÈS CONFÉDÉRAL DE LA C.G.T.-F.O.

Notre camarade Jean-Claude LOEW, de la Fédéchimie, a accepté que nous publions intégralement son intervention au Congrès Confédéral de FORCE OUVRIÈRE. En la lisant vous comprendrez pourquoi nous prenons plaisir à vous la communiquer.

L'A.S.

Chers camarades,

La lutte des classes c'était fini, nous disait-on. C'est l'idéologie que les moyens de communication de masse déversent à grands flots et qu'on veut nous faire adorer. C'est notamment la pensée, si on peut appeler ça une pensée, de l'éminent grand-prêtre pisse-copie Guy Sorman et de sa bande de malfrats pseudo-économistes. La lutte des classes c'est fini parce qu'il n'y a plus d'exploitation.

Vous n'avez rien compris camarades qui êtes descendus dans la rue, en novembre et décembre, par centaines de milliers. Vous n'avez rien compris, vous êtes probablement de pauvres imbéciles, de malheureux demeurés: la lutte des classes c'est fini.

On multiplie les emplois précaires, on déréglemente, on délocalise, on vous met au chômage, mais il n'y a plus d'exploitation: la lutte des classes c'est fini.

L'Alain Juppé, le petit énarque pourfendeur de pétasses, prépare le démantèlement de notre Sécu; ses successeurs s'attaqueront au démantèlement de nos retraites, mais il n'y a plus d'exploitation: la lutte des classes c'est fini.

Non, camarades, vous n'étiez pas des imbéciles en descendant dans la rue par centaines de milliers. Les emplois précaires, la déréglementation, le chômage, les délocalisations, le démantèlement de la Sécu et des retraites, c'est l'exploitation, c'est la lutte des classes menée par les patrons et par ceux qui les servent, ces valets du capital.

La mondialisation de l'économie, c'est l'égalisation vers le bas des salaires et des conditions de travail et nous devons nous battre, faire front, durement, pour empêcher cette évolution, ce retour aux rapports de production du début du 19^{ème} siècle dont rêvent les prétendus économistes soi-disant modernistes.

L'avenir qu'ils nous promettent, c'est le passé!

Certes, l'économie de marché a des avantages indéniables, mais elle est dotée d'une tare incontournable: elle ne fonctionne que sur la demande solvable. Ceux qui ne peuvent pas payer peuvent crever. C'est pas très beau le rêve américain, avec plusieurs centaines de milliers de sans-logis (ceux qu'on désigne par le sigle méprisant SDF), dont quelques centaines ont laissé leur peau pendant la grande vague de froid de cet hiver, assassinés par la version américaine de l'économie de marché. En France, le nombre de ces assassinés a été moins important, mais il n'a malheureusement pas été nul. Le pitre Sorman et sa bande de malfrats sont complices de ces assassinats.

Aussi, à côté de ce que nous préparent les bons génies du capitalisme sauvage, les palinodies d'un vieillard aigri et vindicatif qui n'a pas supporté d'être remplacé par quelqu'un de plus intelligent que lui, ne sont que du pipi de chat, de l'écume au sommet de la vague. Certes, elles sont venues au moment jugé opportun, mais elles ne méritent que d'être traitées par l'indifférence.

Quant à la poignée de main Blondel-Viannet, ce n'est pas Blondel qui s'est compromis, c'est Viannet. Tout simplement parce que la politique de la C.G.T.FORCE OUVRIÈRE est opposée à la politique de la C.G.T. qui, elle, est favorable à l'étatisation de la Sécu. Alors, camarades, qu'on ne nous casse plus les ... pieds avec cette poignée de main.

Toutefois, quelque chose m'a gêné dans la préparation de ce Congrès: la chasse aux sorcières trotskistes lancée par le tandem Mairé-Lemercier. Avec une hargne qui exhale des relents pas très sympathiques. Les trotskistes seraient-ils les Juifs de Mairé et Lemercier? Veulent-ils les obliger à arborer sur leur plastron une étoile jaune ou... rouge?

Je ne suis pas trotskiste, ni marxiste, ni compagnon de route. Je pencherais plutôt vers les anars; ceux qui militent dans les syndicats. Et il existe un important contentieux historique entre ces deux courants du mouvement ouvrier. Mais il faut savoir raison garder, comme nous conseillait quelqu'un qui n'était pas si mal que ça quand il avait encore toute sa raison.

Les trotskistes, c'est comme les anarchistes, les socialistes, les réformistes sans parti: il y en a des bien et il y a des... moins bien. Ce qui m'intéresse dans un militant de la Confédération, ce n'est pas l'organisation politique à laquelle il appartient ou n'appartient pas, c'est sa capacité à défendre les positions de l'organisation syndicale libre et indépendante qu'est la Confédération, à défendre les intérêts particuliers des salariés.

Parce ce que s'il fallait se lancer dans des chasses aux sorcières, on pourrait se poser des questions sur ceux qui fréquentent la même organisation politique que les cléricaux modernistes Jacques Delors et Martine Aubry, dont l'objectif est de nous détruire parce que nous nous opposons à leur fameux «*projet de société*»... néo-corporatiste.

Alors, camarades, qu'on arrête les chasses aux sorcières. Elles sont indignes de la C.G.T.-FORCE OUVRIÈRE. Et s'il est sain, démocratique, qu'il y ait deux candidats au poste de secrétaire général, encore faut-il que le nouveau prétendant soit digne de l'organisation.

Vive le syndicalisme libre et indépendant! Vive la C.G.T.FORCE OUVRIÈRE !

Jean-Claude LOEW.

NON A LA DÉRÉGLEMENTATION...

Sous le titre «*Chômage: il faut déréglementer*», Mr Daniel Augereau, Conseiller régional, écrit dans *Ouest-France* du 21 mars:

«Il faut déréglementer et réformer de fond en comble le Code du Travail, les conventions collectives et le salaire minimum... Il faut également remettre à plat les ordonnances de 1945 et les lois Auroux de 1982 qui ont donné le «pouvoir syndical» dans l'entreprise aux syndicats dits «représentatifs», syndicats qui veulent à tout prix maintenir leurs privilèges exorbitants dans les négociations salariales ou dans l'organisation du travail».

Tout y est. Il passe du syndicalisme d'accompagnement (loi Auroux) dit de l'ADAPTATION (dans le livre de Mr Boissonnat «*Le Travail dans 20 ans*») à celui du «*4^{ème} scénario*», dit de «*coopération*». Citation:

«Il constitue une sorte d'horizon idéal dans lequel se renforcent mutuellement un environnement coopératif (en Europe et dans le Monde) une mutation réussie du système productif orienté vers la performance globale, une ACCEPTATION SOCIALE DU TEMPS CHOISI, et une reconstruction RADICALE DU CADRE INSTITUTIONNEL DU TRAVAIL dans lequel syndicats et État coopèrent sans empiéter sur les responsabilités des autres...»

Ce que nous venons de lire est le cheval de bataille du patronat de la métallurgie (UIMM). Dans le bulletin (*Actualité* n°146) sous le titre «*négociations professionnelles*», durée du travail = oui à la flexibilité, gage de compétitivité et d'emploi - nous lisons:

«Après avoir, dès le 5 décembre dernier, ouvert la négociation, l'UIMM l'a poursuivie le 31 janvier. Les discussions qui se sont déroulées dans un bon climat, ont porté sur quatre thèmes:

- la corrélation entre annualisation du temps de travail et réduction de la durée du travail,
- les heures supplémentaires décomptées à la semaine,
- le travail à temps partiel,
- le compte épargne temps.

En outre, les négociateurs ont abordé le thème de la politique contractuelle sous deux angles:

- le niveau de négociation: branches ou entreprises,
- la représentation syndicale».

Annualisation du temps de travail

«La délégation patronale a d'emblée réitéré son opposition à toute réduction massive et généralisée du temps de travail par accord de branche..En revanche, la délégation patronale est favorable à une réduction en contrepartie d'une annualisation du temps de travail. Cette annualisation procure la flexibilité dont les entreprises ont besoin pour faire face aux fluctuations de l'activité...».

En opposition à la revendication: diminution hebdomadaire du temps de travail sans perte de salaire, le patronat de la métallurgie oppose *«la mise en place de formules d'AMÉNAGEMENT du temps de travail à l'année»*. C'est la remise en cause finale de l'HORAIRE HEBDOMADAIRE (loi de 36 sur les 40h) permettant selon eux *«notamment d'adapter les horaires aux variations de la charge de travail et d'encourager le travail à temps partiel»*. C'est *«...la possibilité de décompter le temps de travail sur l'année et que les entreprises recourront de préférence au paiement des heures supplémentaires sous forme de repos. Cette forme de paiement est aussi à privilégier pour les heures excédant l'horaire annuel»*.

Le patronat en ce domaine prévoit plus loin puisque en considérant *«le temps de travail sur toute la vie professionnelle ... les partenaires sociaux souhaitent fixer un cadre pour instituer des Comptes-Épargnes-Temps pour les salariés qui le désirent»*. En contrepartie *«la contrainte liée à la disponibilité demandée au salarié serait compensée par une réduction du temps de travail (sur l'année)... qui pourrait aller de 1 à 4 jours en fonction de l'amplitude des variations d'horaires»*.

Rappelons que le décompte annuel permettrait de faire varier l'horaire hebdomadaire des salariés entre 0 heure les semaines où le travail se raréfie et 48h les semaines où la charge de travail est importante.

Dans leurs *«propositions de revendications»* les patrons de la métallurgie au nom du *«développement du temps choisi (qui) correspond beaucoup mieux à une économie recentrée sur la personne...»* proposent de *«développer le temps partiel qui reste trop peu utilisé dans la métallurgie et qu'il conviendrait de réaffirmer dans un texte conventionnel constituant une sorte de «charte» garantissant les mêmes droits que les salariés à temps plein ...»*.

Le temps choisi a bon dos. En effet, dans les propositions patronales, nous lisons: *«Repos hebdomadaire: tout salarié à temps partiel doit avoir au moins UN jour de repos par semaine ... de 24 heures consécutives et doit être donné le dimanche... (sauf dérogations légales)»*.

Résumons-nous: dans les négociations engagées avec les Fédérations syndicales de la Métallurgie, le *«cahier de revendications»* de l'UIMM oppose au nom *«du Travail dans 20 ans»* de Monsieur Boissonnat, rapporteur de la commission du plan:

- l'annualisation du temps de travail à la revendication de réduction du temps de travail, ce qui a comme conséquence de substituer progressivement au temps plein, le temps partiel et la suppression du décret de 1937 (2 jours de repos consécutifs avec le dimanche) , la substitution progressive du *«repos»* au paiement des heures supplémentaires, la flexibilité totale des horaires de travail à la journée, avec une amplitude de 12h et à la semaine de 0h à 48h.

La conclusion patronale se résume ainsi:

«Aussi, nous redirons encore et toujours que l'un des meilleurs moyens de favoriser l'épanouissement de la flexibilité réside dans la disparition de la notion de travail à temps plein pour aller vers un système d'horaires plus différenciés négociables dans le cadre du contrat de travail qui permettrait d'allier flexibilité et aspirations personnelles des salariés à une plus grande individualisation des horaires. C'est l'essence du projet de TRAVAIL DIFFÉRENCIÉ proposé par l'UIMM, formule éminemment novatrice dont il serait vraiment dommageable que l'on dise à son propos qu'il n'est pas bon «d'avoir raison trop tôt».

Les travailleurs avec leurs organisations refuseront de *«négocier»* sur les bases patronales. Ils réaliseront l'unité contre la déréglementation sur leurs revendications traditionnelles: - Salaires - Congés payés - Réduction du temps de travail hebdomadaire sans perte de salaire, dans le cadre de leurs classifications, de leurs qualifications, reconnues par les conventions collectives. Ils se mobiliseront comme le font actuellement les travailleurs des transports marseillais en grève pour faire respecter l'accord statutaire obtenu en décembre 95, janvier 96 contre la revendication patronale des deux statuts.

Yvon ROCTON.

LE «SYNDICALISME» PAYSAN OU UN EXEMPLE A NE PAS SUIVRE

Politique: La théorie de la FNSEA vis-à-vis du politique est définie par une formule de Raymond Lacombe: *«On pèse sur les décisions à prendre en manifestant et après on participe à la bonne mise en œuvre des décisions prises, par la cogestion».*

Au moment de la loi contre la retraite en Italie, le Président de la République SCALFARO déclarait: *«Laissons passer les poussées de la grève, elle est d'ailleurs nécessaire aux syndicats pour qu'ils contrôlent leur base. Et puis tout rentrera dans l'ordre».*

Au dernier Congrès Confédéral de la C.G.T., l'axe du rapport de VIANNET était *«de peser sur les décisions...».* Depuis quand le rôle du mouvement syndical est-il de *«peser sur les décisions»?* Voilà une orientation de *«contre pouvoir»* et non celle de *«contre poids»*, c'est-à-dire de revendications et de pilier de la démocratie!

La démocratie chrétienne dans le syndicalisme, qu'il soit d'origine paysanne ou ouvrière est de même nature. Quant au stalinisme - même néo - sa politique vise au même objectif. Il suffit de lire les tracts C.G.T. Pays de Loire, par exemple, concernant la SNCF, il est intitulé: *«Nouveau Contrat de Plan ÉTAT/SNCF: CONSTRUISONS-LE TOUS ENSEMBLE».* Celui paru dans la *Nouvelle République des Deux Sèvres* expliquait: (après avoir insisté sur la nécessité de choisir entre le passage du TGV entre la Charente et la Charente Maritime) *«le 4^{ème} Plan SNCF: PAS SANS NOUS»* !!! .C'est la position de Jacques Mairé au Congrès Confédéral de la C.G.T.F.O. sur la Sécurité Sociale:

«La crédibilité d'un plan de redressement repose sur la taxation immédiate des revenus dont l'absence d'imposition actuelle est précisément à l'origine du déficit».

Les militants ouvriers feraient bien de réfléchir sur les conséquences d'une telle politique dont nous voyons les résultats à l'échelle de l'agriculture: sous le titre *«Un monde qui n'en finit pas de rétrécir»*, nous lisons: (*Ouest-France* du 21 mars 96):

«Deux fois moins d'exploitation en 25 ans. 1970: 1,5 millions - 1995: 680.000 et entre 1993 et 1994, trois fois plus de départs que d'installations (48.000 départs - 14.600 installations).

Résultat: 33400 exploitants de moins par an soit 91 de moins par jour... Cela signifie qu'au rythme actuel, il n'y aura plus guère que 600.000 exploitations à la fin de cette année et seulement 460.000 au début du 3^{ème} millénaire.

En dépit d'une saignée sans précédent au cours de ces quarante dernières années, l'agriculture française vit encore avec l'espoir que sa situation démographique peut être, sinon redressée, du moins contenue dans des limites tolérables. Rien n'est pourtant moins sûr.

La question clairement posée aujourd'hui est la suivante: va-t-on, en France, vers une situation semblable à celle de la Grande-Bretagne, qui ne compte plus que 240.000 exploitations? N'y sommes nous d'ailleurs pas déjà - ou presque - si l'on rapporte le nombre d'agriculteurs dans les deux pays à leur surface agricole: 32 millions d'hectares en France, 18 au Royaume-Uni».

Malgré la participation de Chirac au Congrès National de la FNSEA, le Secrétaire Général Luc Guillau n'a pas à être fier: sa politique et celle de ses prédécesseurs via les SAFER (cogestion) a conduit à la culture intensive dont on voit les résultats pour la santé et le cheptel bovin avec la maladie de *«la vache folle».*

Afin de préparer *«la loi d'orientation agricole»* qui sera présentée au Parlement début 1997, le Ministre de l'Agriculture entend: *«privilégier la concentration tous azimuts au cours des six prochains mois».*

En effet, la bonne volonté de cogestion du syndicalisme paysan ne suffit plus: *«La FNSEA, tiraillée entre les deux logiques contradictoires qu'elle fédère en son sein, n'a pu apporter les arbitrages nécessaires. Pourtant, il faudra bien apporter des réponses»*, a prévenu le Ministre Philippe Vasseur.

Que ce soit en agriculture, dans les services publics, dans le privé, partout la même méthode: intégrer les syndicats pour les associer aux décisions anti-sociales et anti-démocratiques.

Yvon ROCTON.

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»

19, rue de l'Étang Bernard - 44400 Rezé

Abonnement pour 20 numéros: 150 francs. Abonnement de soutien: 200 francs.

Verser à: Mme PESTEL-HÉBERT - CCP Nantes n°515-14 C

Imprimerie spéciale de L'Anarcho-Syndicaliste

Directeur de publication: Alexandre HÉBERT.
